



PROTECTION DES BÂTIMENTS FACE AUX DANGERS NATURELS



Source image : protection-dangers-naturels.ch

FORMATION CONTINUE

23 & 24 SEPTEMBRE 2025

**CENTRE DE FORMATION ECAB
1725 HAUTERIVE (CHÂTILLON)**

Objectifs de la formation

Mieux comprendre les enjeux et solutions possibles face aux dangers naturels

De nombreux événements naturels, tels que les tempêtes, la grêle ou les inondations, causent des dommages considérables aux bâtiments et aux infrastructures, ce qui représente une préoccupation récurrente pour la population suisse.

Pourtant, **bien des dommages aux bâtiments peuvent être évités** grâce à une bonne **prévention**, une **planification** orientée sur le risque, la mise en place de **mesures de protection** et le choix de **matériaux adaptés**.

Le besoin des **propriétaires de bâtiment** et des **maîtres d'ouvrage** de s'informer en matière de mesures de protection contre les dangers naturels s'intensifie. Pour répondre à cette demande, l'ECAB propose une formation de base en protection des bâtiments contre les dangers naturels, pour toute personne souhaitant en connaître davantage sur cette thématique.

En l'espace de deux jours, les **fondements essentiels** au sujet des dangers naturels seront transmis aux participants par des **experts praticiens** et illustrés dans le cadre **d'études de cas et de visites de sites**.

Comprendre pour mieux prévenir

Groupes cibles

Cette formation compacte s'adresse aux personnes sans connaissances préalables, mais qui ont un lien avec la thématique des dangers naturels ou qui souhaitent bénéficier d'un premier tour d'horizon dans le domaine de la prévention des dangers naturels : propriétaires ou experts immobiliers, spécialistes en matière d'assurance, membres d'autorités communales, cantonales ou d'autres instances publiques ou associatives, membres d'un service d'intervention ou encore professionnels d'un bureau d'architectes, d'urbanisme ou de planification.

Vos bénéfices

Les participants recevront des informations de base sur les dangers naturels. Ils seront sensibilisés aux principaux risques naturels comme les tempêtes, la grêle, les inondations ou encore les phénomènes gravitaires, et ils seront en mesure de mettre en œuvre dans le contexte professionnel les savoirs nouvellement acquis.

Le cours est dispensé par des intervenants riches d'expériences. L'évaluation et la gestion des risques relatifs aux dangers naturels font partie intégrante de leur profession au quotidien.

Contenus didactiques

La matière est axée sur la pratique : des informations de base au sujet des tempêtes, de la grêle, des inondations, de même que d'autres événements naturels constituent le fondement du cours. Des exercices ainsi que des excursions sur le terrain permettront de se confronter de manière approfondie à des situations correspondant au contexte professionnel. Le cours couvrira les thèmes suivants :

- Historique de la protection face aux dangers naturels
- Explication des différents phénomènes (glissements de terrain, grêle, vent, etc.)
- Evaluation du danger (cartes et méthodes d'évaluation)
- Objectif de protection (normes et lois)
- Gestion intégrée du risque dans le cycle de vie du bâtiment
- Rôle des assurances
- Etudes de cas et visites de sites présentant des mesures de protection
- Présentation de références et outils pratiques

Supports didactiques

La plateforme Protection-dangers-naturels (www.protection-dangers-naturels.ch) constitue la principale source d'informations. Toutes les présentations sont transmises aux participants à l'issue du cours.

Informations pratiques

Durée	2 jours
Prix	CHF 950. – pour les deux jours, y c. supports de cours, repas et collations durant les heures de cours
Lieu	Centre de formation ECAB Rte de Châtillon 31 1725 Hauterive
Langue	Français
Prérequis	Aucune connaissance préalable nécessaire, mais un lien avec la thématique est souhaité
Inscription	Inscription sur le site : ecab.isyflow.ch/eduMarket Délai : 30.08.2025
Reconnaissance	Attestation de participation délivrée à l'issue du cours
Renseignements	Centre de compétence Prévention : 026 566 41 60, prevention@ecab.ch